



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédure

Question écrite n° 89605

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée de la réforme de l'État et de la simplification sur la loi du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier la vie et sécuriser la vie des entreprises, à faciliter l'embauche et la formation. Il souhaite connaître où nous en sommes de l'harmonisation des normes, de la simplification des démarches administratives et de la suppression d'autorisations préalables, et quels sont les premiers effets escomptés ou constatés de ces premières mesures pour chacune des grandes thématiques suivantes : le social, l'enseignement et la formation, la vie associative, le handicap, l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89605

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Réforme de l'Etat et simplification

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7555

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)